

La motion modifiée se lirait ainsi:

Que la Chambre, consciente de ce que le gouvernement est lié par les lois du Parlement comme le sont les citoyens du pays, blâme le gouvernement d'avoir délibérément fait fi des dispositions de la loi sur les réserves provisoires de blé et que la Chambre exige du gouvernement qu'il verse sans délai à la Commission canadienne du blé les sommes qu'il est tenu de lui verser aux termes de la loi sur les réserves provisoires de blé, étant donné qu'elle fait toujours partie des statuts du Canada.

En conclusion, je ferai valoir à la Chambre—aux députés qui me font face autant qu'à ceux qui m'entourent—que ce qui est en jeu ici, c'est la place même qu'occupe la Chambre des communes aux yeux de la population du Canada, c'est le respect même qu'ont les Canadiens pour le gouvernement de leur pays. En tant que députés, nous ne pouvons, en toute conscience, permettre au gouvernement d'enfreindre la loi impunément, et de continuer à y passer outre sans que la Chambre des communes ne dise mot.

**Des voix:** Bravo!

• (4.00 p.m.)

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je désire d'abord féliciter le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) d'avoir présenté à ce moment-ci cette motion de très grande importance pour les producteurs de blé de l'Ouest, et je félicite également le chef du Nouveau parti démocratique (M. Lewis) d'avoir proposé un amendement visant à clarifier la situation au point de vue juridique et à remplacer certains mots par les suivants:

[Traduction]

... la Chambre exige du gouvernement qu'il verse sans délai à la Commission canadienne du blé les sommes qu'il est tenu de lui verser aux termes de la loi sur les réserves provisoires de blé, étant donné qu'elle fait toujours partie des statuts du Canada.

[Français]

Monsieur l'Orateur, je reviens tout juste d'un voyage dans l'Ouest canadien, où il m'a été donné de rencontrer des cultivateurs du Nord de l'Alberta et de la Saskatchewan et même du sud de ces provinces. Au fait, j'ai visité Weyburn, Radville, Regina, Calgary, High Prairie et Lethbridge. J'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants d'associations agricoles, notamment de producteurs de blé, et partout—et je le dis bien sincèrement—j'ai constaté que ces gens-là ne sont pas du tout satisfaits du gouvernement. Le gouvernement actuel n'est pas tellement populaire dans l'Ouest du Canada, car il ne pose aucun geste concret pour venir en aide aux cultivateurs de cette région.

J'ai rencontré des cultivateurs qui attendent encore les paiements de la Commission canadienne du blé, des gens qu'on a obligés d'avoir recours aux banques, aux institutions financières, pour emprunter des sommes assez considérables à des taux d'intérêt de 12, 15, 18 et 20 p. 100, alors que la Commission canadienne du blé ne peut absolument rien pour eux, parce que le gouvernement ne pose pas de gestes en leur faveur.

Le ministre responsable de la Commission canadienne du blé (M. Lang) jette le blâme sur l'opposition. Celle-ci demande que les 100 millions de dollars dont on traite dans le bill C-244 soient immédiatement distribués aux cultivateurs. Le gouvernement s'entête et répond que c'est la faute de l'opposition si les cultivateurs de l'Ouest ne sont pas payés. Si nous voulons prendre le gouvernement au mot, bref, si le gouvernement est tellement fatigué de

[M. Lewis.]

l'opposition, lui qui jouit d'une majorité à la Chambre, pourquoi ne se prévaut-il pas des articles 75A, 75B et 75C du Règlement, adoptés l'an dernier, et ne force-t-il pas la tenue d'un scrutin sur le bill C-244. Non! Les ministres, jouant à la politique, se promènent dans le pays en disant: C'est l'opposition qui nous retient! C'est l'opposition qui nous empêche de travailler! Que l'opposition adopte le bill, après quoi nous pourrions distribuer les 100 millions!

C'est de l'intimidation pure et simple. Et de cette intimidation, le gouvernement pense faire croire aux cultivateurs de l'Ouest qu'ils en seront les victimes, mais cela les dégoûte, tout simplement. Les cultivateurs de l'Ouest sont actuellement dégoûtés du gouvernement, parce que celui-ci n'assume pas ses responsabilités.

Monsieur l'Orateur, je vois l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Olson), lui qui a toujours quelque chose à dire dans le domaine du blé, et je me souviens du temps qu'il était assis parmi les créditistes ici et parlait du «two price system» en ce qui a trait au blé, pour les cultivateurs de l'Ouest. Son «two price system», aujourd'hui...

[Traduction]

**M. Nielsen:** Il ne vous écoute pas.

**M. Caouette:** Je sais qu'il n'écoute pas et lorsqu'il écoute, il ne comprend pas.

[Français]

Monsieur l'Orateur, quant à son système de deux prix pour les cultivateurs en vue de leur assurer la vente de leur production, on n'en entend plus parler depuis qu'il est ministre de l'Agriculture. Lorsqu'il siégeait de ce côté-ci, il semblait raisonner; maintenant, il n'a plus le droit de raisonner, et il dit aux cultivateurs: Vos affaires vont bien!

Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai visité les producteurs de l'Ouest, la semaine dernière, j'ai trouvé que le gouvernement ou la Commission canadienne du blé leur créait passablement d'ennuis. Par exemple, un cultivateur a tenté de vendre du blé dans une autre province et on l'a accusé d'être un «bootlegger». On l'a menacé de payer une forte amende, puisqu'il est interdit de faire des transactions sans passer par l'entremise de la Commission canadienne du blé. Lorsque ces mêmes gens demandent l'aide de la Commission canadienne du blé, celle-ci répond: Nous ne pouvons pas vous aider, nous attendons les directives d'Ottawa.

Ici, à Ottawa, on dit: Si cela ne marche pas, cela dépend de l'opposition! On tente de tout mettre sur le dos de l'opposition pour essayer de jouer à la politique, au cas où une campagne électorale devrait être entreprise, pour essayer de s'attirer la faveur des cultivateurs. Je répète ce que j'ai dit tantôt: les cultivateurs ne se laissent pas prendre actuellement par les embêtements du gouvernement. Et, comme le stipule la motion, rien n'empêche le gouvernement de se prévaloir de la loi qui existe actuellement pour donner les 100 millions de dollars à la Commission canadienne du blé qui, à son tour, les versera aux cultivateurs qui ont droit aux sommes d'argent nécessaires pour leur permettre de faire face à leurs obligations et à leurs problèmes.

Monsieur l'Orateur, j'entendais également certains cultivateurs se plaindre. On entend la même chanson partout au Canada! Lorsque nous allons dans l'Ouest, nous entendons assez souvent les gens se plaindre et dire: Si cela va mal, c'est parce qu'Ottawa donne trop d'argent à l'Est. Et lorsque nous allons dans l'Est, nous entendons les gens dire: Si cela va mal, c'est parce qu'Ottawa donne trop